

Formation

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formation](#) > [Offre de Formation](#) > [Licences professionnelles](#)

Licences professionnelles

Licence Professionnelle mention Métiers du Notariat parcours Rédacteur d'actes

La capacité d'accueil de la mention Métiers du Notariat est fixée à **25 places**.

Durée de la formation 1 an

Niveau de recrutement Bac + 2

Année post-bac de sortie Bac + 3

Lieu(x) de formation Toulouse (campus UT1)

Accessible en Formation initiale

Responsable(s) pédagogique(s)

- [Mme ANNE-LAURE THOMAT-RAYNAUD](#)

Objectifs

La licence professionnelle « métiers du notariat » est un **diplôme à vocation professionnelle**. Son obtention permet de devenir **collaborateur des offices de notaires (anciennement dénommés clercs de notaires)**, mais **également d'accéder aux emplois d'agent immobilier, de banque, d'assurance et d'expert foncier**.

Elle vise à former des **juristes rédacteurs d'actes simples capables** :

- d'acquérir des connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques du notariat,
- de rédiger des actes courants, (ex : vente, attestation immobilière, déclaration de succession...), qui seront exécutés sur directives générales et sous contrôle régulier,
- de connaître la nature des pièces administratives indispensables à l'opération,
- d'assurer le suivi des dossiers et le respect des délais et des procédures,
- d'effectuer les formalités en vue de la publication d'un acte,
- d'accueillir la clientèle,
- d'utiliser les outils de la négociation immobilière et de l'expertise immobilière.

Compétences visées

- Maîtriser le droit des contrats et le droit des sûretés ;

- Connaître de manière élémentaire le droit des sociétés ;
- Maîtriser le droit des régimes matrimoniaux ;
- Maîtriser le droit des successions et des libéralités ;
- Connaître de manière élémentaire le droit public notarial ;
- Connaître de manière élémentaire le droit des biens ;
- Développer l'aptitude à accueillir un client étranger intéressé par l'acquisition d'un immeuble ;
- Connaître de manière élémentaire les techniques de négociation et d'expertise.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur.

Conditions d'accès

L'admission dépend des capacités d'accueil. **Admission sur dossier éventuellement complété d'un entretien.**

La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Au titre de la formation initiale, ont vocation à être admis en licence professionnelle métiers du notariat rédacteur d'actes les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2 1ères années de licence mention droit, ou AES, ou titulaires d'un des diplômes suivants : BTS métiers du notariat, BTS professions immobilières, DUT carrières juridiques, DEUST droit immobilier. Il s'agit de leur permettre de se spécialiser en matière notariale et de les préparer à entrer très rapidement dans la carrière de collaborateur de notaire, en tant que juriste rédacteur d'acte simple (niveau clerks de deuxième catégorie).

Au titre de la formation continue, la licence professionnelle offre à des employés d'études de notaires ou d'agences immobilières l'opportunité d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en matière notariale. Ils doivent justifier de deux ans d'expérience dans ces fonctions.

Dans tous les cas, l'admission est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains pré-requis : la commission d'admission peut alors imposer, notamment pour les candidats relevant de la formation continue, une mise à niveau et définir les matières à suivre avant l'entrée en licence. Dans ce cas la scolarité s'effectue en deux ans, la première année étant consacrée à la mise à niveau. Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, d'une expérience professionnelle de deux ans ou des acquis personnels dans le domaine.

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger doivent s'adresser au Service des Relations Européennes et Internationales pour obtenir un dossier spécifique.

admission

Etudiants titulaires d'un diplôme français, [consulter la procédure](#).

Etudiants titulaires d'un diplôme étranger, [consulter la procédure](#).

Dates clés :

Période de dépôt des demandes d'admission sur l'application e-candidature : **du 27 avril au 26 mai 2020.**

Ces dates sont impératives, aucune demande ne sera examinée au-delà.

Organisation générale des études

- La formation comporte des cours de début septembre à mi-décembre, des travaux pratiques en janvier.
- Postérieurement aux cours et travaux pratiques, les étudiants doivent ensuite élaborer un projet tutoré, sous la direction d'un notaire et dans le cadre d'une étude notariale. Le projet tutoré se déroule sur une période de 3 semaines, au mois de février.
- Un enseignant de la licence exerce par ailleurs le rôle de « référent » pour l'étudiant.
- Un stage de trois mois dans une étude notariale se déroule ensuite de début mars à fin mai.

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'Université Toulouse 1 Capitole, et par des notaires ou des collaborateurs des offices de la région toulousaine. Les enseignements sont organisés en sept Unités d'enseignements, composés d'éléments pédagogiques. L'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et représente un volume horaire global de 385 heures.

SEMESTRE 1 - 30 crédits - 280h CM + 45h TD

UE 1 : Droit des contrats - 105h CM + 21h TD - 12 crédits
 Droit des contrats - 55h CM + 21h TD
 Droit des sûretés - 30h CM
 Droit des sociétés - 20h CM

UE 2 : Droit patrimonial - 70h CM + 24h TD - 8 crédits
 Droit des régimes matrimoniaux - 33h CM + 12h TD
 Droit des successions - 37h CM + 12h TD

UE 3 : Droit public notarial - 65h CM - 6 crédits
 Urbanisme - 25h CM
 Publicité foncière - 10h CM
 Déontologie et organisation professionnelle - 6h CM
 Fiscalité notariale - 9h CM
 Négociation immobilière et expertise - 15h CM

UE 4 : Enseignements complémentaires - 2 crédits
 Droit des biens - 20h CM

UE 5 : Anglais juridique - 2 crédits - 20h CM

Bonification : voir arrêté d'examen

SEMESTRE 2 - 30 crédits

UE 6 : Projet tutoré - 60h TD (à raison de 3h/étudiants) - 15 crédits
 Il consiste dans la reprise complète d'un ou de plusieurs dossiers déjà traités dans une étude pour permettre à l'étudiant de découvrir la procédure et les différents actes nécessaires pour les mener à bien. Il fera l'objet d'une **soutenance** en présence d'un universitaire et d'un représentant de l'office notarial où il aura été réalisé. La note obtenue sera fonction de la valeur des travaux réalisés et des qualités révélées par l'étudiant durant l'élaboration de ce projet.

UE 7 : Stage obligatoire sous la direction d'un notaire - 3 mois - 15 crédits
 Le stage est une partie importante de la formation. Il permet aux étudiants de mettre en application les connaissances acquises au premier semestre, lors des TP et lors du projet tuteuré. Il doit permettre aux étudiants d'étudier les différents actes courants. Il permet également aux étudiants de s'initier aux logiciels professionnels. Il donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport de stage.

Bonification : voir arrêté d'examen

Méthodes et moyens pédagogiques :
 Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :
 • Professeur des universités : Botton Antoine.
 Maîtres de conférences : Guiguet-Schiele Quentin ; Deville S. ; Julian N. ; Thomat-Raynaud Anne-Laure ; Torricelli-Chrifi Sarah ; Sorbara Jean-Gabriel.
 • Professeur agrégé : nom à préciser.
 • Intervenants professionnels : Albouy Jean Baptiste ; Baby W. ; Bosi Bernard ; Garrigou Jean Marc ; Lapalu Jean Christophe ; Mme Quérel ; Me MG Davasse.

Et après ?

Débouchés professionnels **Métiers visés:**

- Collaborateur des offices de notaires.
- Agent immobilier.
- Agent de banque, d'assurance et d'expert foncier.

En Savoir + : Consultez les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des diplômés réalisées par l'OFIP : [ICI](#)

L'OFIP (l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie le devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants : poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation à 30 mois (emploi, études, chômage,...), caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...).

Secteurs d'activités Droit notarial immobilier et du patrimoine

Informations complémentaires

Aide à la réussite à la licence :

- Tutorat d'accueil tout au long de l'année au SUIO-IP.
- Tutorat pédagogique pour l'aide au travail universitaire et à la méthodologie avec les étudiants de Master 2. Les tuteurs sont recrutés parmi les étudiants en Master ou en thèse.
- Tutorat de bibliothèques sous la forme d'ateliers de recherches documentaires au Service Commun de Documentation.
- Organisation de test de niveau en langue dans le cadre du Centre de Ressources en Langues et du Département des Langues.

Possibilité de réorientation

Accompagnement à l'insertion professionnelle :

- Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP
- Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année.

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/>
- <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

(Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suiio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Scolarité Droit et Science Politique

Pôle licence Droit

Marie-Lyne NADAL

Bureau AR 18

Université Toulouse Capitole

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : marie-lyne.nadal@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 39 80

Service Communs des Relations Européennes et Internationales

Bureau des étudiants étrangers entrants

Bureau J 104 (Bâtiment J)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : envol@ut-capitole.fr

Tél : +33 (0)5 61 63 35 46

Contacts formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Mise à jour le 5 novembre 2020

Cadre réglementaire

[Capacités d'accueil](#)

[Modalités d'admission](#)

[Parcoursup : Rapports Publics](#)

Stages :

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages.

Zoom +



- [Centre de formation professionnelle notariale](#)
- [CNEPN](#)
- Accessible en [formation continue](#)

Téléchargement

- [Fiche diplôme](#)

Gérer sa scolarité

- [Modalité de contrôle des connaissances](#)

PEC

- [Portefeuille d'Expériences et de Compétences : traduire mes expériences en compétences](#)

Réseau Alumni

- [Offres de stage et emploi, annuaires des diplômés, étudiants et entreprises, événements, actualités et groupes de discussions](#)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse